

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 18 novembre 2013

Adrien-Gamache	Hugo Castonguay	Joseph-De Sérigny	Monia Audy
André-Laurendeau	Colette Beaulieu Nathalie Kleber (S)	Lajeunesse	Isabelle Noreau
Antoine-Brossard	Marie-Élène L'Espérance Louise Lalumière (S)	Laurent-Benoît	—
Armand-Racicot	—	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	—
Bourgeois-Champagnat	Maxime Cantin	Marie-Victorin (Longueuil)	Geneviève Lauzon
Carillon	Madonna Dorcinvil	Maurice-L.-Duplessis	Stéphane Moreau
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Isabelle Émard Normande Caron (S)
Charles-LeMoyne	Maria-Nelly Favelo-Herce	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	Ida Francoeur	Paul-Chagnon	Luc Carmel
Curé-Lequin, Du	Mathieu Tremblay	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-D'Iberville	Rolanda Kuncyte
De La Mosaique	—	Pierre-Laporte	Daniela Bobaru
De Maricourt	Renald Hébert	Préville	Julie Poulin Anne-Marie Fournier (S)
De Normandie	Marie-Ève Bouchard	Rabeau	Richard Roy
Des Mille-Flours	—	Sainte-Claire (Brossard)	El Rhalia Saïdi
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Longueuil)	—
Des Saints-Anges	Valérie St-Laurent	Saint-Jean-Baptiste	Caroline Beaulieu
Du Jardin-Bienville	—	Saint-Joseph	—
Du Tournesol	Isabelle Gélinas	Saint-Jude	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Laurent	Khalid Benabdallah
École des Petits Explorateurs	Nicolas Gauthier	Saint-Romain	—
École internationale Lucille-Teasdale	Ayad Mounir	Samuel-De Champlain	Nadine St-Denis
École secondaire de l'Agora	Laurent Fleury	Tourterelle	—
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux		
École spécialisée des Remparts	—	Comité ÉHDAA	—
Félix-Leclerc	Louise Arsenault (S)		
Gaétan-Boucher	—	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Gentilly	—		
George-Étienne-Cartier	Claudine Cormier	<b>Participants</b>	
Georges-P.-Vanier	Éric Richer	Direction générale	M. Anthony Bellini, dga
Gérard-Filion	Anne St-Martin	Organisation scolaire et transport	M. Pierre Vocino, directeur
Guillaume-Vignal	Danielle Volcy	Public	Mme Colette Larose, vice-présidente du conseil des commissaires
Hubert-Perron	Denis Gagnon		M. Daniel Tremblay, dga
Internationale de Greenfield Park	Hélène Garon		
Jacques-Ouellet	—		
Jacques-Rousseau	Jacques Seminario		

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après constatation du quorum, M. Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19h20.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CP-1115-18-11** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
- 5.1. Questions des représentants

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

6. Calendriers scolaires au primaire et au secondaire 2014-2015 (Présentation)
7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017 (Présentation)

#### **AFFAIRES INTERNES**

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 octobre 2013
9. Entérinement de la liste des membres du comité ÉHDAA
10. Retour sur le procès-verbal du 10 juin 2013 (Intimidation et violence)
11. Parole au délégué à la FCPQ — Présentation
12. Parole aux parents-commissaires
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Parole aux membres
15. Parole au public
16. Levée de l'assemblée

## 3. PAROLE AU PUBLIC

M. Lafleur souligne la présence de Mme Colette Larose, vice-présidente du conseil des commissaires.

Mme Larose souhaite bonsoir à tous les représentants.

## 4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

M. Lafleur rappelle aux représentants qu'il est encore temps de remettre le document concernant l'utilisation des adresses courriel par les membres de l'exécutif. Les représentants qui le désirent peuvent aussi l'envoyer par courriel à l'adresse qui se trouve à la fin des procès-verbaux.

M. Lafleur souligne qu'il a présidé la dernière assemblée du comité ÉHDAA. Cinq postes étaient vacants lors de l'élection. De plus, c'est Mme Nancy Michaud qui a été élue représentante au Comité de parents.

## 5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Bellini souligne la présence de M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint, Région A.

M. Pierre Vocino, directeur du service de l'organisation scolaire et du transport, est fier d'annoncer la signature d'un protocole d'entente entre la CSMV et le *Réseau de transport de Longueuil* (RTL), qui transporte environ 3 000 élèves du secondaire.

Le projet-pilote implique l'école secondaire Antoine-Brossard et ses 1 100 élèves. Celui-ci sera en vigueur de janvier à juin 2014.

L'entente concerne la demande —faite annuellement depuis plusieurs années par les parents— d'offrir une carte étudiante, avec un horaire de passage de 6h30 à 18h30, du lundi au vendredi, afin de permettre aux élèves d'utiliser le transport en commun gratuitement pour se rendre à l'école uniquement.

La commission scolaire avait toujours essuyé un refus de la part du RTL dans le passé. La nouvelle carte permettra aux parents de ne rien déboursier, ce qui amènera une équité entre les parents de Brossard et les autres parents qui utilisent le transport par autobus jaunes.

Par ailleurs, M. Vocino indique que la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) oblige une commission scolaire, dont un réseau de transport dessert son territoire, à voir avec celui-ci s'il désire offrir le transport à la clientèle scolaire. Historiquement, l'école Antoine-Brossard a toujours dû utiliser le transport public. Avec la fermeture de l'école Pierre-Brosseau, les parents d'élèves du secondaire à Brossard auraient dû payer le transport, à hauteur de 30% du coût de la passe d'autobus, pendant cinq ans au lieu de trois comme par le passé. Ce sera dorénavant la commission scolaire qui remboursera directement le RTL. Si le projet s'avère positif, la commission scolaire pourrait l'étendre, par exemple, à l'école Jacques-Rousseau.

Le tout débutera avec la visite du RTL à l'école Antoine-Brossard, du 3 au 13 décembre, afin de permettre aux élèves d'obtenir leur laissez-passer valide.

Le résultat de l'étude du projet sera connu en juin 2014.

M. Bellini indique qu'à la prochaine rencontre du Comité de parents, le service des ressources financières offrira une soirée d'information sur le financement et le budget de la commission scolaire et de ses écoles. La présentation sera ouverte à tous les membres de conseils d'établissement et sera présentée de 18h30 à 19h30. Les directions recevront un courriel à ce sujet prochainement.

### **5.1. Questions des représentants**

Mme Anne St-Martin ainsi que M. Renald Hébert posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- Il sera possible pour les parents d'élèves transportés par le RTL de conserver le passage étudiant tel que connu, en défrayant les frais supplémentaires sur place (97,20\$) directement au RTL pour les mois de janvier à juin.
- Les remboursements, 70% du coût des cartes (52,00\$), se font présentement en décembre et février aux parents.
- La nouvelle carte d'accès n'aura pas besoin d'être rechargée et sera utilisable tout au long de l'année.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **6. CALENDRIERS SCOLAIRES AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE 2014-2015 (PRÉSENTATION)**

M. Bellini fait un bref résumé du déroulement des consultations au Comité de parents.

M. Pierre Vocino présente le document en consultation *Calendriers scolaires au primaire et au secondaire 2014-2015*.

M. Vocino souligne que la consultation est devancée cette année en raison des demandes faites par les parents au cours des dernières années.

Il indique que deux projets de calendriers sont présentés pour 2014-2015. Le second est sous réserve d'une entente syndicale. Les différences se retrouvent en février et juin 2015 : la commission scolaire a toujours voulu avoir seulement trois journées pédagogiques en juin, et le

personnel, deux blocs de journées pédagogiques en novembre et février.

Mme Marie-Èlène L'Espérance ainsi que MM Mathieu Tremblay et Éric Richer posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- Le centre d'éducation des adultes dans Brossard, même s'il n'est plus situé à l'école Antoine-Brossard, en conserve le nom. Le centre Camille-Laurin y est aussi rattaché.
- Depuis quelques années, il y a un « éclatement » des blocs de journées pédagogiques en raison de l'application de la réforme. Les parents ont aussi demandé de répartir ces journées, car les mêmes élèves manquaient invariablement les mêmes cours, souvent des spécialités, avec des journées pédagogiques les lundis et vendredis.
- Il est préférable que les recommandations touchent les deux projets déposés, car personne ne sait lequel sera adopté. Des rencontres ont encore lieu entre les représentants de la commission scolaire et du syndicat, mais l'entente doit être convenue avant le 28 janvier 2014.

## **7. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2014-2017 (PRÉSENTATION)**

M. Pierre Vocino présente le document en consultation *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017*. Il précise que, bien qu'il soit triennal, le plan est déposé annuellement.

M. Vocino précise que la capacité d'accueil des écoles primaires est calculée en locaux disponibles, et qu'au secondaire, le calcul se fait en places-élèves. Il souligne aussi l'utilisation des locaux par les écoles jusqu'à 18h30, tel que convenu dans les protocoles d'entente avec les villes.

M. Bellini indique que le document a très peu de changements avec l'an passé. Il souligne qu'avec les limites de la nouvelle école, l'école Georges-P.-Vanier pourrait se retrouver avec la présente annexe Charles-Bruneau. Il rappelle la consultation de la semaine dernière des membres des conseils d'établissement des trois écoles touchées (Charles-Bruneau, Guillaume-Vignal et Georges-P.-Vanier). Il appuie sur le fait que la consultation pour redéfinir les territoires ne sera que pour une durée de deux ans, car le *Plan d'organisation scolaire* (POS) au primaire est déjà fait, mais que la commission scolaire devra le refaire d'ici là. Elle ne veut donc pas créer trop de déplacements d'élèves.

Mmes Anne-Marie Fournier, Nadine St-Denis, Nathalie Kleber et Marie-Èlène L'Espérance, ainsi que M. Jacques Seminario posent des questions. Il en ressort les éléments suivants :

- Le document déposé et la présente consultation sont surtout orientés vers la future utilisation de l'annexe Charles-Bruneau, dont les 12 locaux servent présentement pour la clientèle de Brossard et légèrement pour celle de St-Hubert. L'annexe pourrait donc changer d'école.
- La CSMV prévoit une croissance démographique pour les prochaines années. C'est pour cette raison que des demandes pour des nouvelles écoles ont été faites au ministère dans Brossard (secteur C) et St-Hubert (Faubourg Cousineau). Un suivi devrait être fait au printemps et d'autres demandes pourraient être faites pour Longueuil.
- La capacité d'accueil de l'école internationale de Greenfield Park, malgré qu'elle soit une école primaire, est calculée en places-élèves, selon une entente avec la commission scolaire Riverside, à qui appartient le bâtiment. Il est à noter que les commissions scolaires anglophones sont en décroissance.
- L'éducation des adultes et la formation professionnelle sont calculées en « Équivalent temps pleins » (ETP), ce qui correspond à davantage d'élèves. Les chiffres donnés dans le document sont les maximums permis.
- La commission scolaire réfléchit à la possibilité de créer un deuxième point de service pour les classes d'accueil dans Brossard, afin d'alléger ce type de classe à l'école Samuel-De Champlain. Ce pourrait être, par exemple, à l'école Guillaume-Vignal ou à la nouvelle école. C'est le type de recommandation que le Comité de parents pourrait

donner en janvier.

- Il n'est pas dans les plans de la commission scolaire, pour l'instant, de retourner l'annexe Charles-Bruneau à l'école D'Iberville, même si certains élèves de St-Hubert peuvent encore s'y retrouver.
- Les maternelles 4 ans sont considérées comme faisant partie du préscolaire et aucune donnée spécifique n'est fournie à ce sujet. Par ailleurs, la commission scolaire croit que l'orientation du ministère à ce sujet est de continuer dans ce sens l'an prochain. Il est à noter que l'école déterminée pour les maternelles 4 ans est l'école Lionel-Groulx.
- Tous les bâtiments appartenant à la commission scolaire doivent se retrouver dans le document déposé. Par ailleurs, ceux en location seraient trop petits pour accueillir des élèves; il serait donc inutile de rendre des recommandations en ce sens. Il est à noter que le ministère est au courant de l'utilisation de ces bâtiments lors des démarches pour des subventions, mais qu'il ne considère pas ces bâtiments comme utilisables.

M. Daniel Tremblay indique que la commission scolaire pourrait vendre ou démolir le bâtiment « Duvernay », mais désire plutôt le conserver pour pouvoir l'utiliser dans une transaction avec la ville au besoin.

De plus, il précise que le Comité de parents est saisi d'une proposition concernant l'annexe Charles-Bruneau, orientée vers l'école Georges-P.-Vanier.

Mme Marie-Élène L'Espérance note des différences entre les deux documents déposés et demande de veiller à ce que la terminologie « Camille-Laurin » soit la même dans tous les documents.

## **AFFAIRES INTERNES**

### **8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 21 OCTOBRE 2013**

**CP-1116-18-11** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nathalie Kleber d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 octobre 2013 tel que déposé.

#### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

M. Lafleur demande si des représentants veulent des copies papier à domicile. Aucun représentant n'en fait la demande.

### **9. ENTÉRINEMENT DE LA LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ ÉHDAA**

M. Lafleur indique que, par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Comité de parents doit entériner la liste des membres du comité consultatif ÉHDAA; il en fait donc la lecture :

- M. Pascal Bujold
- Mme Julie Drouin
- Mme Nancy Michaud
- M. Alain Riendeau
- M. Michel Rocheleau
- Mme Isabelle Tardif
- Mme Isabelle Lamoureux
- Mme Annie Clermont
- Mme Marie Legault
- Mme Élaïne d'Adamo
- Mme Anne-Marie Cardinal
- Mme Chantal Gadoua
- Mme Audrey Bourgeois
- Mme Johanne Daudier

- Mme Yasmina Tahy
- Mme Jacinthe Bélair
- M. Benoît Lapointe

**CP-1117-18-11**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Lefebvre que le Comité de parents entérine la liste des membres du comité consultatif ÉHDAA 2013-2014 telle que déposée.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**10. RETOUR SUR LE PROCÈS-VERBAL DU 10 JUIN 2013 (INTIMIDATION ET VIOLENCE)**

M. Lafleur parle de la dernière rencontre des membres l'exécutif, où il a été décidé d'explorer l'approche de chaque milieu dans la lutte à l'intimidation et la violence à l'école.

Il rappelle que le *Plan de lutte* avait été mis en place très rapidement en juin dernier, dans l'empressement du ministère.

Il se demande si tous les représentants sont au courant de ce qui se passe dans leur école et indique que le plan de lutte de l'école doit être disponible pour tous les parents qui le demandent.

Mmes Ida Francoeur, Louise Arsenault, El Rhalia Saïdi et Anne-Marie Fournier, ainsi que MM Jacques Seminario et Richard Roy prennent la parole. Il en ressort les éléments suivants :

- Les directions se mettent à jour régulièrement en ce qui concerne la cyberintimidation. Par ailleurs, de nouvelles tactiques d'intimidation sortent continuellement sur internet; il y a donc une limite à ce qui peut être contrôlé quotidiennement.
- Les agendas peuvent contenir divers liens de communication, afin que les dénonciations demeurent confidentielles, surtout au secondaire.
- Les écoles se doivent de trouver un moyen simple afin de rendre compte aux membres des conseils d'établissement de l'état des plaintes reçues, en fournissant des informations générales.
- Certaines écoles font des suivis confidentiels et individuels lorsqu'il y a des plaintes reçues et que celles-ci sont fondées.
- C'est la direction qui doit s'occuper d'appliquer le plan de lutte de l'école, car ce sont des informations confidentielles qui sont traitées. Il est d'ailleurs prévu dans la loi que l'école doit prendre action. Une enquête doit alors être effectuée et les dossiers conservés sécuritairement. Les élèves doivent avoir un moyen de rapporter un événement.

M. Lafleur invite les représentants à lui communiquer les informations suivantes via courriel :

- Est-ce que l'école s'est dotée d'un moyen de communication confidentielle, de type boîte à lettres ou via internet.
- Est-ce que les informations générales du traitement des plaintes sont rendues au conseil d'établissement.

**11. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPQ — PRÉSENTATION**

M. Serge Lefebvre fait une présentation sur l'historique et le rôle des comités de parents au Québec.

Le document pourrait être présenté lors de la première rencontre du Comité de parents afin d'expliquer les différentes structures.

M. Lefebvre donne de l'information concernant les activités de la Fédération des comités de parents du Québec. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Conseil général du 22 et 23 novembre sur les priorités parentales concernant les services aux élèves.

- Consultation sur le renforcement de l'enseignement de l'histoire.
- Attente du rapport de l'ÉNAP au sujet de l'enseignement intensif de l'anglais.
- Consultation sur l'article 17 de la *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*.

Mme Ida Francoeur discute des *Journées de la persévérance scolaire* et des *Instances régionales de concertation* (IRC). Un courriel devrait suivre à ce sujet.

## **12. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

M. Jacques Seminario indique qu'entre le 21 octobre et le 18 novembre, les parents-commissaires ont participé à deux conseils des commissaires, autant d'exécutifs et quatre comités de travail.

Il précise que les dossiers sont tous quand même plus ou moins confidentiels; c'est pour cette raison qu'ils ne peuvent donner que les grandes lignes.

De plus, beaucoup d'éléments plutôt techniques sont discutés lors des rencontres, certains n'intéressant pas tellement les parents : ils doivent donc faire un tri des informations à transmettre.

Il souligne le travail réalisé concernant la nouvelle carte d'autobus. Avec le nouveau *Plan d'organisation scolaire* (POS) au secondaire, de plus en plus d'élèves pourraient avoir besoin de ce service avec le transport du RTL. Il félicite d'ailleurs Mme Marie-Élène L'Espérance, qui a travaillé et parlé de ce sujet depuis plusieurs années.

M. Seminario indique que la CSMV a adopté un budget de 353 millions \$, dont 56 millions \$ proviennent de la taxe scolaire, ce qui représente 15% du budget total. La commission scolaire a réalisé un surplus de seulement 54 000 \$. Le jour où la taxe serait retirée, le gouvernement devrait vraisemblablement assumer cette portion.

M. Seminario rappelle que les parents ne sont pas les porte-paroles des conseils d'établissement, mais bien des parents qui y siègent. Un représentant peut effectivement recevoir un mandat de son conseil d'établissement, mais il doit surtout correspondre aux souhaits des parents, car les autres instances ont leurs propres représentants au sein de la commission scolaire.

## **13. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

La représentante est absente.

## **14. PAROLE AUX MEMBRES**

Mme Marie-Élène L'Espérance indique qu'avec la fermeture de l'école Pierre-Brosseau, c'est la première année où l'école Antoine-Brossard offre les enseignements de premier et deuxième cycles. Elle se demande si d'autres écoles offrent des activités à un seul cycle lors d'événements comme l'Halloween ou Noël.

M. Bruno Marcoux indique que lors d'activités, c'est toute l'école qui y participe (ex. dérogation du code vestimentaire).

M. Jacques Seminario indique qu'avec ses 2 300 élèves, l'école offre généralement les périodes d'activités en même temps, malgré que celles-ci se déroulent par cycle.

Mme Isabelle Énard souligne que les activités peuvent se dérouler par cycle ou avec l'ensemble de l'école, tout dépendant de l'activité en question.

M. Lafleur invite les représentants à lui indiquer ce qui se passe dans leur école via courriel et il en fera le suivi.

---

**15. PAROLE AU PUBLIC**

Mme Colette Larose revient sur le commentaire de M. Jacques Seminaro concernant l'entente avec le RTL. Elle rappelle que c'est un bel exemple de choses qui peuvent changer grâce aux parents.

De plus, elle précise que le Comité de parents est spécifiquement consulté sur les actes d'établissement. En ce qui concerne le redécoupage dans Brossard en vue de l'ouverture de la nouvelle école, elle invite les représentants à communiquer avec MM Lafleur et Richer, qui sont très actifs dans le dossier, pour obtenir certains documents.

M. Lafleur fait un bref résumé de la situation dans Brossard. Il explique que l'école Charles-Bruneau était toute seule dans un coin du territoire de la CSMV. La nouvelle école sera construite encore plus loin. Afin de ne pas déplacer à nouveau les élèves une deuxième fois dans deux ans, il faut agir maintenant pour doter l'école d'une clientèle. Il précise que, selon la politique en place à la CSMV, un élève ne peut être déplacé qu'une seule fois. Le Comité de parents n'est pas consulté là-dessus, mais peut donner ses recommandations sur l'utilisation de l'annexe Charles-Bruneau dans le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles*.

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CP-1118-  
18-11**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Nathalie Kleber de lever l'assemblée. Il est 21h20.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Jean-Luc Lafleur  
Président

Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif

---

**POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV**

Présidence : **comitep@csmv.qc.ca**

Commissaire-parent—primaire : **rep\_pri@csmv.qc.ca**

Commissaire-parent—secondaire : **rep\_sec@csmv.qc.ca**

---